



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Direction des Etudes Technologiques de Sfax

Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sfax



Fonds compétitifs d'Innovation : Autonomie, redevabilité et performance

**PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements d'Enseignement Supérieur
(PAQ-DGSE)**

**Vers une institution innovante, acadépreneur, assurant son autonomie et
favorisant l'insertion, la citoyenneté et l'ouverture**

AVIS N°PAQ DGSE 6/2023 :

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

PAQ/DGSE : Domaine1-champ1

***« Assistance technique pour l'élaboration du référentiel de
formation selon les standards internationaux et la numérisation des
contenus pédagogiques pour accréditation »***

Mai 2023

Table des matières

| | |
|--|---|
| 1. Cadre de référence | 3 |
| 2. Contexte Général de l'action | 3 |
| 3. Missions et livrables | 4 |
| 4. Résultats attendus | 6 |
| 5. Cadre de convention | 6 |
| 6. Mode de sélection | 6 |
| 7. Modalité de paiement | 7 |
| 8. Dossier de candidature | 7 |
| 9. Le délai d'exécution | 8 |
| 10. Conflit d'intérêts | 8 |
| 11. Confidentialité | 8 |
| 12. Procédure d'application | 8 |

1. Cadre de référence

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Restructuration et le Développement (**Prêt BIRD 8590-TN**) en vue de financer le « **Projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PROMESSE)** ». Cet accord a pour référence la **Loi n°2016-54 du 26 Juillet 2016**, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 3 mars 2016 entre la République tunisienne et la BIRD (JORT n°62 du 29 juillet 2016, p2347)

Le PROMESSE vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur, à travers un fonds compétitif d'innovation pour l'autonomie, la redevabilité et la performance. Il est décliné en projets d'amélioration de la qualité (PAQ), dont une composante « **Développement de la gestion stratégique des établissements d'enseignement supérieur (PAQ-DGSE)** ».

C'est dans le cadre PAQ-DGSE que **L'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sfax (ISET Sfax)** a bénéficié d'une allocation pour la mise en place d'un projet intitulé « Vers une institution innovante, acadépreneur, assurant son autonomie et favorisant l'insertion, la citoyenneté et l'ouverture » dont l'exécution est prévue sur **20** mois.

Ce projet se décline en **04** domaines principaux :

- **Domaine 1. « Capacité de Gestion et Gouvernance »**

Champ1 : Assurance Qualité : Comités pour la qualité et Accréditation

Champ2 : Autonomie Institutionnelle

- **Domaine 2. « Formation & Employabilité »**

Champ3 :Gestion proactive pour le pilotage des cursus qui insèrent

- **Domaine 3. « Recherche et Innovation »**

Champ4 : Concours de la meilleure initiative innovante et entrepreneuriale (deux tours de compétition annuels)

- **Domaine 4. « Vie Universitaire »**

Champ5 : Activités associatives, culturelles, scientifiques et sportives

2. Contexte Général de l'action

L'accréditation désigne la reconnaissance par un organisme accréditeur, après évaluation, de la compétence d'un établissement ou d'une formation à exercer ses missions. L'accréditation repose sur un référentiel qui définit des exigences précises en termes de système qualité et de compétences techniques. Il s'agit d'un jugement de la conformité d'un programme au regard de standards préétablis par des organismes indépendants, tout en tenant compte des aspects

académiques et professionnelles de la formation. Ce jugement est basé sur une évaluation externe menée périodiquement par un organisme indépendant.

L'ISSET de Sfax, dans le cadre du projet PAQ/ DGSE, désire accréditer les parcours de formation licence offerts par le département technologies de l'informatique. Appuyée par la compétence de son corps enseignant, le département Technologie de l'informatique de l'ISSET de Sfax, estime que cette transformation contribuera, à n'en pas douter, à l'évolution de l'ISSET de Sfax. Cependant, elle mérite, de se faire dans les meilleures conditions possibles pour garantir sa réussite et sa pérennité.

Dans le cadre du domaine 1/ champ1 mentionné ci-dessus, ISSET Sfax invite par la présente demande les consultants individuel sà manifester leurs intérêts à l'assister à réussir cette mission d'accréditation en l'accompagnant à préparer le dossier jusqu'à la phase d'audit externe. Ceci intègre entre autres l'élaboration du référentiel de formation selon les standards internationaux, et la numérisation des contenus pédagogiques, les enquêtes de satisfaction, ... ,

3. Missions et livrables

a- Une journée de prise de contact entre le consultant et les membres du comité pédagogique du département « Technologie de l'informatique», durant laquelle le consultant doit:

-Faire connaissance du chef de projet et de l'équipe intervenante dans le cadre de la mission d'accréditation ;

-Présenter la méthodologie à suivre pour l'accompagnement et l'assistance pendant toute la mission ;

-Définir le calendrier prévisionnel d'exécution ;

-Préciser les thèmes, les programmes et les dates des formations proposées au profit des enseignants de l'ISSET.

b- Un accompagnement et des actions de formation, durant les différentes phases du projet (soutien en terme de Template de livrable à préparer)

En fin de chaque étape du projet (ou quelques jours après, dans le cas où des corrections devraient être apportées à la version présentée à la fin de la phase, lors du débriefing le plus souvent), des livrables intermédiaires, permettant de suivre l'avancement de la mission, seront rédigés par le consultant, et doivent être directement remis au chef de file du projet accréditation de l'ISSET de Sfax.

Tous les livrables sont rédigés en français et doivent être fournis sous format support papier (03 exemplaires) et par courrier électronique (sous format Word et PDF).

| Désignation | Objectifs | Livrables | Durée (H/J) |
|--|---|---|--------------------|
| Phase1 : Assistance technique : Diagnostic et préparation d'un rapport d'auto évaluation | -Assurer une autoanalyse globale -Voire la compatibilité du programme avec les critères d'accréditation -Connaitre les points d'écarts à prendre en compte (Le programme diplômant/Examens /Transparence et documentation/ Management de la qualité) | -Rapport d'auto-évaluation | 10H/J |
| Phase 2 : Formation « Les exigences de l'accréditation et la préparation des contenus » | -Connaitre le référentiel qui définit des exigences en termes de système qualité et de compétences techniques. -S'appropriier des techniques de jugement de conformité d'un programme au référentiel accréditation | -Fiche de présence -Fiche d'évaluation -Support de formation (présentation et norme). -Rapport de synthèse. -Attestations de formation. | 3H/J |
| Phase 3 : Assistance technique Mise en place d'un plan d'action pour combler les écarts | -S'assurer de compatibilité des programmes avec les critères d'accréditation -Connaitre les points d'écarts à prendre en compte, -Proposer des solutions à envisager pour combler ces écarts, -Rédiger un plan d'action | -Rapport d'un plan d'action -Echéancier d'exécution | 2H/J |
| Phase 4 : Formation « Les techniques d'audit d'accréditation des parcours » | -Connaitre les techniques d'audit d'accréditation -S'appropriier des comportements d'auditeurs -Être capable de rédiger un rapport d'audit | -Fiche de présence -Fiche d'évaluation -Support de formation (présentation et norme). -Rapport de synthèse. -Attestations de formation. | 2H/J |
| Phase 5 : Assistance technique « Audit d'accréditation » | -Réaliser une mission d'audit interne -Le consultant sera accompagné dans cette mission par les auditeurs qui ont fait la formation d'audit interne | -Rapport d'audit interne -Actions correctives pour la préparation à l'audit externe d'accréditation | 3H/J |
| TOTAL | | | 20H/J |

4. Résultats attendus

- Un rapport d'auto-évaluation pour la préparation à l'accréditation des parcours licences appartenant du département Technologies de l'informatique de l'ISET de Sfax ;
- Une équipe d'enseignants est formée et sensibilisée au concept d'accréditation des parcours, aux techniques et outils de mise en œuvre de la démarche, pour mener et participer à la mise en œuvre de l'accréditation des parcours licence du département TI de l'ISET de Sfax.
- Un plan d'action est conçu et mis en œuvre afin de combler les écarts qui existent entre le rapport d'auto évaluation et les exigences du processus d'accréditation,
- Une équipe d'enseignants est formée sur les techniques d'audit du processus d'accréditation,
- Un audit interne est réalisé afin d'évaluer la prédisposition des parcours licence en TI à être accrédités.

5. Cadre de convention

Les offres resteront valables pour un délai de 90 jours.

Les offres sont soumises aux conditions générales de la banque mondiale applicable aux Consultants Individuels (CI).

6. Mode de sélection

La sélection du CI se fera conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, juillet 2016 ».

Une commission de sélection des candidatures établit un classement des candidats selon les critères suivants :

| Critères | Notation | | |
|---|--|-----------|-----------|
| Qualifications du CI | | | |
| Diplôme et qualification | Dernier Diplôme universitaire (20 doctorat, 10 master, 05 maîtrise ou licence) | 20 | 60 |
| | Expérience en matière d'enseignement supérieur (10 pour 5 ans ou plus, 8 pour 3 ans, 5 pour un an) | 10 | |
| | Qualifier en tant qu'auditeur organisme accréditeur des parcours universitaires | 30 | |
| L'expérience dans le domaine de la Qualité et l'accréditation | Expérience \geq 10 ans | 10 | 10 |
| | $5 \leq$ Expérience \leq 10 ans | 05 | |

| | | | |
|---|-------------------------------|-----------|-----------|
| | Expérience ≤ 5 ans | 02 | |
| Missions de la mise en place du SMQ ou SMOE ou accréditation à l'échelle nationale (public ou privé) et internationale. | 5 missions justifiées au plus | 10 | 10 |
| | 3 missions justifiées | 05 | |
| | <3 missions | 03 | |
| Missions similaires dans des institutions de l'enseignement supérieur ou de recherche | 1 mission justifiée | 20 | 20 |

Le score technique minimum requis pour être classé dans la liste restreinte est de **70/100** points.

Un Procès-Verbal de classement des candidats sera rédigé et validé par la commission de sélection. Les candidats disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la nature du projet seront évalués et comparés. Parmi les candidats retenus, le CI le plus qualifié et expérimenté sera invité à remettre une proposition financière puis à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, invité à négocier le marché. Sinon cette même procédure sera appliquée avec le candidat suivant dans le classement.

NB : Toute candidature émanant d'un bureau d'étude sera exclue.

7. Modalité de paiement

Le paiement se fera par tranches :

- Première tranche après la fin de l'étape1,
- Deuxième tranche après la fin de l'étape2 et l'étape3,
- Troisième tranche après la fin de l'étape4 et l'étape5.

L'approbation par le Directeur de l'ISSET Sfax des rapports intermédiaires et des livrables constitue une condition nécessaire au paiement pour chaque tranche.

8. Dossier de candidature

Les CI intéressés par la réalisation des services décrits dans les présents termes de références, doivent fournir les informations et les pièces pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

| N° | Pièces générales exigées dans le dossier de manifestation d'intérêt |
|-----------|---|
| 1 | Une lettre de candidature au nom de Monsieur le directeur de l'ISSET de Sfax. |
| 2 | Curriculum vitae, faisant état des diplômes obtenus (selon le modèle de l'Annexe1) |
| 3 | Les présents Termes de référence (date, signature du candidat sur la dernière page) |

| | |
|---|--|
| 4 | L'Annexe 2 (à remplir et à fournir avec les pièces justificatives) |
|---|--|

9. Le délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à 6 mois à compter du lendemain de la date de signature du contrat. Ce délai se décompose comme suit :

| Etapes | Délais d'exécution |
|--------------|--------------------|
| Phase 1 | 2 Mois |
| Phase 2 et 3 | 2 Mois |
| Phase 4 et 5 | 2 Mois |

10. Conflit d'intérêts

Le CI en conflit d'intérêt, c'est-à-dire qui aurait un intérêt quelconque direct ou indirect avec le projet ou qui est en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale, le MESRS ou ISET Sfax, doit déclarer son conflit d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour le projet ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer le projet.

11. Confidentialité

Le CI retenu pour le présent projet est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative au projet ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate du projet. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin du projet.

Le CI retenu s'engage à ne pas divulguer les données confidentielles auxquelles il aurait accédé dans le cadre du projet. Cette restriction n'est pas limitée dans le temps.

12. Procédure d'application

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de rapide poste, ou déposées directement au bureau d'ordre de l'ISET de Sfax à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le 20 Mai 2023 à 12h00, avec la mention suivante:

“Ne pas ouvrir”
manifestation d'intérêt pour :

« Assistance technique pour l'élaboration du référentiel de formation selon les standards internationaux et la numérisation des contenus pédagogiques pour accréditation »

PAQ/DGSE 6/2023: Domaine1-champ1

ISET Sfax Route de Mahdia Km 2.5 BP 88 A - 3099 El Bustan Sfax

Lu et accepté par :

Le Consultant individuel

Lu et approuvé par :

Le directeur de l'ISET de Sfax